

**Mise en œuvre du
Contrôle en Cours de Formation**

Certificat d’Aptitude Professionnelle

Agent de Propreté et d’Hygiène

Mars 2016

PREAMBULE

Cet ensemble documentaire comprend des informations et les documents concernant la mise en œuvre du Contrôle en Cours de Formation (CCF) du CAP Agent de propreté et d'hygiène. Il est destiné aux équipes enseignantes pour les formations assurées dans l'académie d'Amiens. Je remercie les professeurs des Lycées Professionnels qui ont contribué à l'élaboration de ce document, particulièrement Messieurs CLERBOUT Loïc et DRUART Sébastien du LP Julie Daubié à LAON.

Textes de référence du CAP APH

- ✓ Arrêté du 23 Décembre 2013 JO 15 Janvier 2014
- ✓ Bulletin Officiel n° 4 du 23 janvier 2014

Les élèves qui préparent le Certificat d'aptitude professionnelle Agent Propreté et hygiène, sous statut scolaire doivent passer les différentes épreuves au cours de leur cursus. Les évaluations des épreuves professionnelles, dans le cadre du CCF doivent être réalisées lors de la deuxième année.

Les professeurs de Biotechnologies sont responsables des épreuves professionnelles du CAP APH dans le cadre du CCF.

Des professionnels sont associés à l'évaluation en CCF, soit en étant présent, soit en participant à la construction des situations d'évaluation.

Des compléments d'information concernant la mise en œuvre du CCF sont en ligne sur le site EDUSCOL : <http://eduscol.education.fr/cid47722/une-modalite-d-evaluation-certificative-adaptee-aux-specificites-de-la-voie-professionnelle.html>

L'organisation de la formation en milieu professionnel fait obligatoirement l'objet d'une convention entre l'établissement de formation et l'entreprise d'accueil. Cette convention est établie conformément à celle définie par la circulaire n°2016-053 du 29 mars 2016 Bulletin Officiel du 31 mars 2016 : <http://eduscol.education.fr/cid47907/convention-de-stage.html>

La recherche, le choix des lieux d'accueil et le suivi de l'élève en milieu professionnel relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation. La répartition annuelle de ces périodes est laissée à l'initiative des établissements. Elle doit faire l'objet d'une réflexion pédagogique de la part des équipes (enseignement professionnel et général) afin de prendre en compte l'exploitation pédagogique de ces périodes ainsi que l'organisation des CCF.

SOMMAIRE

1- LE REGLEMENT D'EXAMEN	page 4
2- DEFINITIONS DES EPREUVES PROFESSIONNELLES	page 5
3- TABLEAU RECAPITULATIF DU CCF EN CAP APH	page 8
4- L'ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION	page 10
5- L'ÉVALUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	page 13

ANNEXES

• Annexe 1 : <u>Maquette présentation situation EP2</u>	page 15
• Annexe 2 : Fiche état des lieux	page 16
• Annexe 3 : Fiche de contrôle qualité	page 17
• Annexe 4 : Extrait du cahier des charges	page 18
• Annexe 5 : Exemple de protocole d'entretien	page 19
• Annexe 6 : <u>Maquette présentation situation EP3</u>	page 20
• Annexe 7 : Exemple de protocole de bionettoyage	page 21
• Annexe 8 : gamme opératoire	page 22
• Annexe 9 : fiche de traçabilité	page 23
DOSSIER INDIVIDUEL D'ÉVALUATION	page 24

- Grille d'évaluation EP1
- Grille d'évaluation EP2
- Grille d'évaluation EP 3

1 – LE REGLEMENT D'EXAMEN

<i>Certificat d'aptitude professionnelle</i> <i>Agent de propreté et d'hygiène</i>			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissages habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance - candidats libres	
Épreuves	Unités	Coef.	Mode		Mode	Durée
Unités professionnelles						
EP1 : Techniques d'entretien courant	UP1	8⁽¹⁾	CCF ⁽²⁾		Ponctuel pratique et oral	2h (+ 1h PSE)
EP2 : Techniques de remise en état	UP2	5	CCF		Ponctuel pratique et oral	3h20
EP3 : Techniques de bionettoyage	UP3	5	CCF		Ponctuel pratique et écrit	2h20
Unités d'enseignement général						
EG1 : Français et Histoire-Géographie - Éducation civique	UG1	3	CCF		Ponctuel écrit et oral	2h15mn
EG2 : Mathématiques sciences physiques et chimiques	UG2	2	CCF		Ponctuel écrit	2h
EG3 : Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF		ponctuel	
Épreuve facultative : Langue vivante ⁽³⁾	UF		Ponctuel oral	20 minutes	Ponctuel oral	20 minutes

(1) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)

(2) CCF : contrôle en cours de formation

(3) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.

2 - DEFINITION DES EPREUVES PROFESSIONNELLES

Le domaine professionnel est composé de 3 unités : EP1 techniques professionnelles d'entretien courant, EP2 Techniques professionnelles de remise en état et EP3 techniques professionnelles de bionettoyage.

EP1-UP1 techniques professionnelles d'entretien courant

Coef. 8 (dont 1 pour PSE)

Objectif de l'épreuve

Cette épreuve vise à évaluer l'aptitude du candidat à :

- mettre en œuvre les opérations d'entretien courant manuelles et mécanisées,
- mettre en œuvre des opérations de gestion des déchets,
- communiquer avec des partenaires internes, les usagers, les clients.

Cette épreuve évalue également les compétences et connaissances de Prévention santé environnement.

Compétences évaluées

Cette épreuve permet d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :

C1 Sélectionner, décoder l'information à des fins professionnelles

C 1-1 Sélectionner des informations utiles à son activité et identifier les personnes ressources

C5 Mettre en œuvre des opérations manuelles d'entretien courant

C 5-1 Réaliser un dépoussiérage manuel

C 5-2 Réaliser un lavage manuel des sols

C 5-3 Réaliser un lavage manuel des parois verticales et des surfaces vitrées

C 5-4 Réaliser un lavage manuel des surfaces horizontales et des équipements

C6 Mettre en œuvre des opérations mécanisées d'entretien courant

C 6-1 Réaliser un dépoussiérage mécanique

C 6-2 Réaliser une méthode spray et/ou un lustrage

C 6-3 Réaliser un nettoyage mécanisé

C10 Mettre en œuvre des opérations de gestion des déchets

C 10-1 Trier et évacuer les déchets et les effluents issus de son activité

C 10-2 Collecter et entreposer les déchets issus de son activité et du lieu d'intervention

C12 Communiquer avec des partenaires internes, les usagers, les clients

C 12-1 Adopter une posture professionnelle

Critères d'évaluation

L'épreuve permet d'évaluer :

- le choix pertinent des informations ;
- le choix correct des matériels et des produits ;
- le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et la mise en œuvre des éco-gestes ;
- la maîtrise des techniques ;
- le respect du temps alloué ;
- la conformité du résultat au travail prescrit ;
- la posture professionnelle et l'aptitude à la communication.

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation prend appui sur une période de formation en milieu professionnel, au cours de laquelle le candidat met en œuvre des opérations d'entretien courant manuelles et mécanisées. Cette période se déroule au cours de la deuxième année.

L'évaluation est réalisée par le tuteur, elle porte sur l'ensemble de la PFMP. En fin de période, un bilan est réalisé conjointement par le tuteur et un enseignant de l'enseignement professionnel. Il donne lieu à une proposition de note.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement du contrôle en cours de formation.

Objectif de l'épreuve

Cette épreuve vise à évaluer l'aptitude du candidat à :

- réaliser un état des lieux,
- organiser son activité,
- mettre en œuvre des opérations de remise en état,
- contrôler son activité,
- mobiliser des savoirs associés du domaine S2 Technologies appliquées.

Compétences évaluées

Cette épreuve permet d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :

C2 Réaliser un état des lieux et identifier les risques

- C 2-1 Réaliser un état des lieux
- C 2-2 Identifier les risques

C3 Organiser son activité

- C 3-1 Ordonner les opérations
- C 3-2 Choisir les matériels, les accessoires, les consommables et les produits parmi les ressources disponibles

C4 Installer et remettre en ordre le lieu d'intervention et le poste de travail

- C 4-1 Installer et remettre en ordre les lieux, aménager un espace en réponse à une demande

C7 Mettre en œuvre des opérations de remise en état

- C 7-1 Réaliser un décapage, un lavage mécanisé de remise en état
- C 7-2 Réaliser une protection de sol
- C 7-3 Remettre en état un revêtement textile - Réaliser un détachage

C11 Contrôler son travail

- C 11-1 Apprécier la qualité de son travail
- C 11- 2 Mettre en place des mesures correctives.

Critères d'évaluation

L'épreuve permet d'évaluer :

- la précision de l'état des lieux et du repérage des risques,
- le choix correct des matériels et des produits,
- l'installation rationnelle et la remise en état du matériel et du poste de travail,
- le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et la mise en œuvre des éco-gestes,
- la maîtrise des techniques,
- le respect du temps alloué,
- l'attitude permanente d'autocontrôle,
- les connaissances du domaine S2 Technologies appliquées.

Contrôle en cours de formation Evaluation pratique et orale – Durée : 3h20**Pratique : 3h et Oral : 20 min (10 min de préparation-10 min d'entretien)**

Le contrôle en cours de formation s'appuie sur une situation d'évaluation organisée en établissement, dans le cadre des activités habituelles, selon les mêmes modalités que l'épreuve ponctuelle et avec le même niveau d'exigence. Elle donne lieu à une proposition de note.

A partir d'une situation professionnelle donnée, il est demandé au candidat :

- de réaliser un état des lieux,
- d'organiser et de réaliser des opérations de remise en état ;
- éventuellement d'aménager un espace en réponse à une demande ;
- de s'autocontrôler et de mettre en place si besoin des mesures correctives.

A l'issue de la partie pratique, le candidat est évalué oralement sur les savoirs associés correspondant à la situation professionnelle support de l'activité.

Cet oral a pour but de vérifier les connaissances technologiques du candidat ainsi que son aptitude à les mobiliser dans la situation professionnelle donnée. Il pourra être amené à justifier ses choix et ses méthodes.

Modalités de mise en œuvre de l'oral :

Le candidat dispose de 10 minutes pour prendre connaissance des questions qui vont lui être posées et préparer des éléments de réponse. Seule la prestation orale, d'une durée de 10 minutes, est évaluée. Elle représente 20% de la note finale.

La commission d'évaluation est constituée de deux membres, un enseignant de la spécialité et un professionnel dans toute la mesure du possible ou deux enseignants de la spécialité le cas échéant.

Cette situation d'évaluation est organisée au cours de l'année de terminale, par les enseignants responsables des enseignements professionnels. La commission d'évaluation est composée d'un enseignant de spécialité et d'un professionnel dans toute la mesure du possible.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement du contrôle en cours de formation.

EP3-UP3 Techniques professionnelles de bionettoyage

Coef. 5

Objectif de l'épreuve

Cette épreuve vise à évaluer l'aptitude du candidat à :

- conduire un bionettoyage manuel ou mécanisé,
- réaliser des opérations de maintenance,
- communiquer avec les partenaires internes, les usagers ou les clients,
- mobiliser des savoirs associés des domaines S1 Environnement professionnel, S2 Technologies appliquées et S3 Lutte contre les biocontaminations.

Compétences évaluées

C1 Sélectionner, décoder l'information à des fins professionnelles

C 1-2 Décoder des consignes orales et écrites, des documents d'organisation, des documents techniques...

C4 Installer et remettre en ordre le lieu d'intervention et le poste de travail

C 4-2 Approvisionner en fournitures et consommables

C8 Mettre en œuvre des opérations de bionettoyage

C 8-1 Réaliser un bionettoyage manuel ou mécanisé

C9 Réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective

C 9-1 Entretien des équipements, les matériels et les accessoires

C 9-2 Assurer la maintenance de premier niveau des matériels et accessoires

C12 Communiquer avec les partenaires internes, les usagers, les clients

C 12-2 Produire, transmettre et recevoir un message, des informations

Critères d'évaluation

L'épreuve permet d'évaluer :

- la compréhension des consignes,
- le choix correct des matériels et des produits,
- le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et la mise en œuvre des éco-gestes,
- le respect des protocoles et des procédures,
- le respect des circuits d'évacuation des déchets,
- la maîtrise de la gestuelle et des techniques,
- l'exécution conforme des opérations de maintenance,
- une attitude et un comportement adaptés,
- l'exactitude des documents renseignés,
- les connaissances des domaines S1 Environnement professionnel et S3 Lutte contre les biocontaminations.

Contrôle en cours de formation - Evaluation pratique et orale –

Pratique : 2h20 dont écrit : 20 min

Le contrôle en cours de formation s'appuie sur une situation d'évaluation organisée en établissement, dans le cadre des activités habituelles, selon les mêmes modalités que l'épreuve ponctuelle et avec le même niveau d'exigence. Elle donne lieu à une proposition de note.

A partir d'une situation professionnelle située en zone à risques de contamination, il est demandé au candidat :

- de réaliser un bionettoyage manuel ou mécanisé ;
- d'approvisionner en consommables la zone de travail ;
- de réaliser les opérations de maintenance préventive et si nécessaire corrective ;
- de renseigner les documents de traçabilité.

Le centre d'examen fournit au candidat le protocole ou la procédure à mettre en œuvre, les notices techniques des matériels et produits à disposition, le(les) document(s) de traçabilité...

Cette épreuve comporte une évaluation écrite de 20 min. Les questions, en lien avec la situation professionnelle support de l'activité, portent sur les savoirs associés des domaines S1 Environnement professionnel, S2 Technologies appliquées et S3 Lutte contre les biocontaminations. Cette partie d'épreuve représente 20% de la note finale.

Cette situation d'évaluation est organisée au cours de l'année de terminale, par les enseignants responsables des enseignements professionnels. La commission d'évaluation est composée d'un enseignant de spécialité et d'un professionnel dans toute la mesure du possible.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement du contrôle en cours de formation.

3 - TABLEAU RECAPITULATIF DU CCF EN CAP APH

EPREUVES /UNITES		Où ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?	Quoi ?
EP1/UP1 Coef : 8 Dont 1 PSE	TECHNIQUES PROFESSIONNELLES D'ENTRETIEN COURANT	En PFMP	Au cours de l'année de Terminale	Le tuteur + un professeur de l'enseignement professionnel.	Au cours de la PFMP, le candidat met en œuvre les techniques d'entretien courant manuelles et mécanisées. Un bilan avec le professeur de l'enseignement professionnel sera réalisé et donnera lieu à une note.	<p>C1 Sélectionner, décoder l'information à des fins professionnelles C 1-1 Sélectionner des informations utiles à son activité et identifier les personnes ressources</p> <p>C5 Mettre en œuvre des opérations manuelles d'entretien courant C 5-1 Réaliser un dépoussiérage manuel C 5-2 Réaliser un lavage manuel des sols C 5-3 Réaliser un lavage manuel des parois verticales et des surfaces vitrées C 5-4 Réaliser un lavage manuel des surfaces horizontales et des équipements</p> <p>C6 Mettre en œuvre des opérations mécanisées d'entretien courant C 6-1 Réaliser un dépoussiérage mécanique C 6-2 Réaliser une méthode spray et/ou un lustrage C 6-3 Réaliser un nettoyage mécanisé</p> <p>C10 Mettre en œuvre des opérations de gestion des déchets C 10-1 Trier et évacuer les déchets et les effluents issus de son activité C 10-2 Collecter et entreposer les déchets issus de son activité et du lieu d'intervention</p> <p>C12 Communiquer avec des partenaires internes, les usagers, les clients C 12-1 Adopter une posture professionnelle</p>
EP2/UP2 Coef : 5	TECHNIQUES PROFESSIONNELLES DE REMISE EN ETAT	En Centre de Formation	Au cours de l'année de Terminale	Le professeur d'enseignement professionnel ; + Un professionnel. Ou deux enseignants	A partir d'une situation professionnelle donnée. Modalités de mise en œuvre de la pratique : Durée des pratiques et techniques professionnelles: 3h Le candidat est évalué sur les compétences énoncées ci-contre l'issue de la partie pratique, le candidat est évalué oralement sur les savoirs associés S2 correspondant à la situation professionnelle support de l'activité. Il pourra être amené à justifier ses choix et ses méthodes. Modalités de mise en œuvre de l'oral : Durée : 20 minutes dont Préparation : 10 minutes prestation orale 10 minutes Seule la <u>prestation orale est évaluée.</u> (ORAL =20% de la note finale.) Durée Total de l'épreuve 3h20 min	<p>C2 Réaliser un état des lieux et identifier les risques C 2-1 Réaliser un état des lieux C 2-2 Identifier les risques</p> <p>C3 Organiser son activité C 3-1 Ordonner les opérations C 3-2 Choisir les matériels, les accessoires, les consommables et les produits parmi les ressources disponibles</p> <p>C4 Installer et remettre en ordre le lieu d'intervention et le poste de travail C 4-1 Installer et remettre en ordre les lieux, aménager un espace en réponse à une demande</p> <p>C7 Mettre en œuvre des opérations de remise en état C 7-1 Réaliser un décapage, un lavage mécanisé de remise en état C 7-2 Réaliser une protection de sol C 7-3 Remettre en état un revêtement textile - détachage</p> <p>C11 Contrôler son travail C 11-1 Apprécier la qualité de son travail C 11- 2 Mettre en place des mesures correctives.de l'activité</p>

<p>EP3/UP3</p> <p>Coef : 5</p>	<p>TECHNIQUES PROFESSIONNELLES DE BIONETTOYAGE</p>	<p>En Centre de Formation</p>	<p>Au cours de l'année de Terminale</p>	<p>Le professeur d'enseignement professionnel ; + Un professionnel. Ou deux enseignants</p>	<p>A partir d'une situation professionnelle donnée et située en zones à risques de contamination.</p> <p>Modalités de mise en œuvre de la pratique :</p> <p>Durée des pratiques et techniques professionnelles: 2h</p> <p>Le candidat est évalué sur les compétences énoncées ci-contre.</p> <p>Modalités de mise en œuvre de l'écrit :</p> <p>Durée : 20 minutes</p> <p>Les questions, en lien avec la situation professionnelle support de l'activité, portent sur les savoirs associés des domaines S1 Environnement professionnel, S2 Technologies appliquées et S3 Lutte contre les biocontaminations. (ECRIT =20% de la note finale.)</p> <p>Durée Total de l'épreuve 2h 20 minutes</p>	<p>C1 Sélectionner, décoder l'information à des fins professionnelles C 1-2 Décoder des consignes orales et écrites, des documents d'organisation, des documents techniques...</p> <p>C4 Installer et remettre en ordre le lieu d'intervention et le poste de travail C 4-2 Approvisionner en fournitures et consommables</p> <p>C8 Mettre en œuvre des opérations de bionettoyage C 8-1 Réaliser un bionettoyage manuel ou mécanisé</p> <p>C9 Réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective C 9-1 Entretien des équipements, des matériels et les accessoires C 9-2 Assurer la maintenance de premier niveau des matériels et accessoires</p> <p>C12 Communiquer avec les partenaires internes, les usagers, les clients C 12-2 Produire, transmettre et recevoir un message, des informations</p>
--------------------------------	---	--	---	---	---	--

4 - L'ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION

L'évaluation concerne les candidats des lycées professionnels publics et privés sous contrat. Elle se déroule dans l'établissement de formation du candidat, dans le cadre des séances d'enseignement habituelles.

↳ Périodes

La situation d'évaluation correspondant à l'épreuve EP2 ainsi que la situation d'évaluation correspondant à l'épreuve EP3 sont organisées **au cours du 3^e semestre de la formation**.

Les évaluations sont organisées lorsque les élèves maîtrisent au mieux les compétences tout en respectant la période fixée par le référentiel.

Le chef d'établissement et le chef de travaux sont informés de l'organisation prévue pour les évaluations : dates, heures, lieux, noms, qualités et coordonnées des professionnels qui participent éventuellement.

↳ Modalités

Les deux situations d'évaluation sont intégrées dans le processus de formation ; elles sont organisées dans le cadre des activités habituelles de formation :

- sous la responsabilité du chef d'établissement,
- dans le respect de la définition de l'épreuve du règlement d'examen,
- dans le respect du cadrage académique.

Pour les évaluations pratiques, le candidat peut travailler en autonomie avec passage de l'enseignant aux moments clés, le reste de la classe peut être en situation d'apprentissage, d'entraînement en autonomie, de recherche documentaire...

↳ Évaluateurs

La commission d'évaluation est composée d'un enseignant de spécialité et d'un professionnel dans toute la mesure du possible.

↳ Information aux candidats

Les candidats sont informés très tôt des modalités d'évaluation par CCF, objectifs visés, organisation, définition des épreuves, grilles d'évaluation. Cette transparence de l'évaluation les met en situation de réussite.

Les modalités d'information des candidats de la date des évaluations relèvent de la responsabilité des chefs d'établissement. Les candidats sont le plus souvent informés à l'avance des date(s) et horaire(s) de l'évaluation, ainsi que des conséquences d'une éventuelle absence par une inscription dans le carnet de correspondance.

↳ Absences

En cas d'absence d'un candidat à une situation d'évaluation, il convient :

- ➔ Si cette absence est justifiée (*à l'appréciation du chef d'établissement*), d'organiser, pour ce candidat une nouvelle situation d'évaluation ;
- ➔ Si cette absence n'est pas justifiée, de porter la mention « absent » sur la fiche individuelle de synthèse des notes obtenues ;

La mention « absent » sera sanctionnée par la note « zéro », affectée du coefficient de la partie d'épreuve correspondante, dans le calcul de la note proposée au jury.

La note attribuée au cours de l'évaluation et proposée au jury ne doit pas être communiquée au candidat.

L'IEN de la spécialité veille au bon déroulement et à la qualité des évaluations proposées. Les propositions d'organisation ainsi que les énoncés des situations d'évaluation seront tenus à sa disposition par le chef d'établissement. Ponctuellement il pourra demander l'envoi de ces documents au rectorat.

4.1 - Situation d'évaluation de l'épreuve EP2

Support d'évaluation ☞ Proposition de maquette en annexe 1

Le candidat réalise des opérations de remise en état.

L'épreuve permet d'évaluer :

- la précision de l'état des lieux et du repérage des risques,
- le choix correct des matériels et des produits,
- l'installation rationnelle et la remise en état du matériel et du poste de travail,
- le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et la mise en œuvre des éco-gestes,
- la maîtrise des techniques,
- le respect du temps alloué,
- l'attitude permanente d'autocontrôle,
- les connaissances du domaine S2 Technologies appliquées.

Les situations d'évaluation seront extraites du cahier des charges d'entretien des locaux de l'établissement.

Le sujet précise :

- les conditions de réalisation et notamment le temps imparti,
- les compétences évaluées,
- les critères d'évaluation,
- le barème de notation

A l'issue de la partie pratique, le candidat est évalué oralement sur les savoirs associés correspondant à la situation professionnelle support de l'activité.

Cet oral a pour but de vérifier les connaissances technologiques du candidat ainsi que son aptitude à les mobiliser dans la situation professionnelle donnée.

Modalités de mise en œuvre de l'oral :

En fin d'épreuve, le candidat dispose de 10 minutes pour prendre connaissance des questions qui vont lui être posées et préparer des éléments de réponse. **Seule la prestation orale, d'une durée maximum de 10 minutes, est évaluée. Elle représente 20% de la note finale.**

Il rend compte oralement de son activité. Il pourra être amené à justifier ses choix et méthodes.

On veillera à poser des questions qui permettent d'évaluer l'ensemble des compétences concernées par l'épreuve. Des questions de connaissances sur les savoirs associés S2, seront posées, en lien direct avec la situation professionnelle proposée.

4.2 - Situation d'évaluation de l'épreuve EP3

Support d'évaluation ☞ Proposition de maquette en annexe 6.

A partir d'une situation professionnelle située en zone à risques de contamination, il est demandé au candidat :

- de réaliser un bionettoyage manuel ou mécanisé ;
- d'approvisionner en consommables la zone de travail ;
- de réaliser les opérations de maintenance préventive et si nécessaire corrective ;
- de renseigner les documents de traçabilité.

Le centre d'examen fournit au candidat :

- le protocole ou la procédure à mettre en œuvre,
- les notices techniques des matériels et
- Les fiches données sécurité des produits à disposition,
- le(les) document(s) de traçabilité...

L'épreuve permet d'évaluer :

- la compréhension des consignes,
- le choix correct des matériels et des produits,
- le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et la mise en œuvre des éco-gestes,
- le respect des protocoles et des procédures,
- le respect des circuits d'évacuation des déchets,
- la maîtrise de la gestuelle et des techniques,
- l'exécution conforme des opérations de maintenance,
- une attitude et un comportement adaptés,
- l'exactitude des documents renseignés,
- les connaissances des domaines S1 Environnement professionnel et S3 Lutte contre les biocontaminations.

Le sujet précise :

- les conditions de réalisation et notamment le temps imparti,
- les compétences évaluées,
- les critères d'évaluation,
- le barème de notation.

On veillera à poser des questions qui permettent d'évaluer l'ensemble des compétences concernées par l'épreuve. Des questions de connaissances sur les savoirs S1, S2 et S3, seront posées, en lien direct avec la situation professionnelle proposée.

5 - L'ÉVALUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La formation au certificat aptitude professionnelle agent propreté et d'hygiène sous statut scolaire prévoit 15 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

Les PFMP s'effectuent dans des organisations (entreprises, collectivités...) dont les activités spécifiques par secteur sont :

Secteurs	Exemples
A - Entretien des locaux hors zones à risques	Entreprises de propreté intervenant dans les locaux commerciaux, administratifs, industriels, sportifs, culturels, transports collectifs... Services de propreté des collectivités (établissements scolaires, logements collectifs...) ou des entreprises...
B - Entretien des locaux en zone à risques	Entreprises de propreté intervenant en zones à risques. Equipes d'hygiène des locaux des établissements de soins, médico-sociaux, laboratoires... Services d'entretien des industries agroalimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques, optiques, micro-électroniques, spatiales...

Conformément à la définition de l'épreuve EP1 « techniques professionnelles d'entretien courant », une situation d'évaluation par contrôle en cours de formation est validée à l'issue d'une période de formation en milieu professionnel réalisée au cours de la deuxième année. Il sera pertinent de privilégier la période permettant d'évaluer les compétences attendues si elles sont maîtrisées par l'élève.

Même si les activités menées par le stagiaire pendant la PFMP couvrent un champ plus large, l'évaluation porte uniquement sur la mise en œuvre des opérations d'entretien courant et les activités connexes qu'elles génèrent.

La situation d'évaluation prend en compte la totalité de la PFMP, le tuteur observe le stagiaire pendant les différentes activités réalisées. Il peut compléter l'observation par une interrogation orale permettant de justifier les actions pour conforter l'évaluation de certaines compétences. En fin de période, il positionne les résultats sur la grille d'évaluation académique correspondant à la nature de l'évaluation, fournie par l'établissement de formation.



La note qui sera proposée au jury est arrêtée conjointement avec le tuteur et un des professeurs de techniques professionnelles. Elle n'est pas communiquée au candidat.

Le professeur qui assure le suivi de la PFMP veillera à ce que les documents ci-dessous soient bien renseignés :

- l'attestation à remplir par le tuteur précisant la durée de la PFMP et la fiche d'appréciation ;
- compléter conjointement avec le tuteur la grille d'évaluation du CCF pour valider l'épreuve EP1.

Une négociation des tâches à effectuer est nécessaire avant que l'élève démarre sa PFMP, elle permet ainsi la prise en compte des apprentissages en centre de formation et elle permet de suivre l'acquisition des compétences sur les trois années (document annexé dans le livret de suivi).

ANNEXES

 	CAP Agent propreté et Hygiène	Session 20...
	<u>Techniques professionnelles</u> Situation 1 en centre de formation	Ets :
	<u>Epreuve EP2</u> Evaluation des opérations de remise en état	Date de l'évaluation :
		Nom/prénom du candidat :

Durée : 3 heures 20

Situation de travail :

**Agent d'entretien, vous travaillez dans une entreprise de nettoyage.
 Votre chef d'équipe vous demande d'effectuer le détachage et la remise en état par injection extraction de la moquette de la salle de réunion de l'entreprise dans laquelle vous intervenez.
 Après avoir consulté le cahier des charges et effectué l'état des lieux de la salle de réunion, compléter le document joint en annexe afin de préparer au mieux votre intervention.**

Compétences évaluées tout ou partie C2, C3, C4, C7, C11 et les savoirs associés S2, technologie appliquée.

On demande de

- Savoir effectuer un état des lieux (C2-1)
- Savoir lire un mode opératoire (C3)
- Savoir préparer et effectuer les techniques de remise en état. (C7-3)
- Savoir contrôler son travail (C11)
- Savoir assurer l'entretien et la maintenance du matériel utilisé.

On donne

- Un cahier des charges à disposition. (Cahier des charges + protocoles + fiches produits...)
- Un état des lieux à compléter (Annexe ...)
- Une fiche de contrôle qualité. (Annexe

On exige

- Avoir une tenue professionnelle adaptée
- Remplir correctement la fiche d'état des lieux,
- Réaliser les travaux demandés
- Répondre aux questions du jury

Conditions de réalisation

- Temps imparti : 3 heures 20 min.
- Dont 3 heures de réalisation pratique, 10 minutes de préparation et 10 minutes d'entretien.
- Matériels et produits mis à disposition
- Documents professionnels :
- Un cahier des charges à disposition. (Cahier des charges + protocoles + fiches produits...)
- Un état des lieux à compléter (Annexe....)
- Une fiche de contrôle qualité. (Annexe....)

Surface à traiter indiquée par le jury.

Fiche d'état des lieux	
Nom :	Prestation :
Prénom :	
Local à entretenir :	
Bâtiment : Niveau : Sous-sol <input type="checkbox"/> RDC <input type="checkbox"/> 1 ^{er} étage <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} étage <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} étage <input type="checkbox"/>	
Ascenseurs <input type="checkbox"/>	
Nature des revêtements	
Métal <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Ciment <input type="checkbox"/> Grès <input type="checkbox"/> Thermoplastique <input type="checkbox"/> Verre <input type="checkbox"/> Textile <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> :	
Nature des dégradations	
<input type="checkbox"/> réversibles <input type="checkbox"/> irréversibles <input type="checkbox"/> Exemples constatés :	
Nature des salissures	
<input type="checkbox"/> Non adhérentes <input type="checkbox"/> Adhérentes <input type="checkbox"/> Déchets	
Nuisances	
Encombrement : Vide <input type="checkbox"/> Peu encombré <input type="checkbox"/> Encombré <input type="checkbox"/>	
Bruit : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Fluides et évacuation	
Point d'eau : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Présence de prise électrique : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Evacuation des déchets : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Evacuation des eaux : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Dysfonctionnements et anomalies : à repérer et signaler de façon précise	
.....	
.....	
.....	
Risques encourus	
Donner un exemple pour chacun des risques identifiés.	
Risque lié à l'activité physique :	
Risque chimique :	
Risque électrique :	
Risque mécanique :	
Risque lié à la co-activité :	

Fiche contrôle qualité

Lieu du contrôle	
Contrôleur	
Date/Heure du contrôle	
Prestations	

Qualité obtenue		Justifications	Propositions de solutions correctives
	Correcte		
Absence de salissures non-adhérentes			
Absence de salissures adhérentes			
Absence de traces d'eau			
Absence de traces de produit			
Coins et bordures traités			
Surface traitée uniformément			








COULOIR :


<u>Descriptif des opérations</u>	Fréquences des opérations				
	JOURNALIER	HEBDOMADAIRE	MENSUEL	SEMESTRIEL	EXCEPTIONNEL
Eliminer les poussières et autres salissures non adhérentes sur les parois verticales.		X			
Eliminer les salissures adhérentes, les taches sur les portes et les poignées de portes.	X	X			
Vider, essuyer, regarnir les poubelles.	X				
Vider, laver, désinfecter, regarnir les poubelles.		X			
Dépoussiérer le distributeur ou casiers.		X			
Laver/sécher le distributeur ou casiers		X			
Dépoussiérer les appuis de fenêtres.			X		
Dépoussiérer les revêtements de sol.	X	X			
Dépoussiérer le tapis d'entrée à l'aspiro - brosseur.	X	X			
Laver les revêtements de sol par un moyen manuel.	X	X			
Laver les revêtements de sol par un moyen mécanique.			X		X
Laver le tapis d'entrée à l'aide de la machine à injection - extraction.			X		X
Laver les parois verticales.				X	
Laver / sécher la verrière (par série de 6 vitres)		X			X
Laver / sécher les portes vitrées			X		X
Dépoussiérer le plafond et luminaires					X

NIVEAU ACCEPTABLE DE LA QUALITE DU TRAVAIL

Surface/Equipement/Zone	Moyens de contrôle	Critères contrôlés	Seuil d'acceptabilité
PAROIS VERTICALES	Visuel : Comptage	Toile d'araignées	0
VITRERIES	Visuel : comptage	Coulures / traces	1 < 2 cm / vitres
PORTES	Visuel : Comptage	Taches / traces noires	1
REVETEMENTS DE SOL	Visuel : Comptage	Déchets / salissures non adhérentes	0 > 2 cm. 1 < 2 cm.
	Normalisé : Patin de mesure	Poussières	2 traits
	Normalisé : Echelle des gris	Salissures adhérentes	Niveau 3
	Visuel	Esthétique / Brillance	Uniformité de la brillance
DISTRIBUTEURS / CASIERS	Normalisé : Echelle des gris	Salissures non adhérentes	Niveau 2
	Visuel : Comptage	Traces	0

N°1: Protocole du balayage humide.

<p>Où ?</p> <p>Tout revêtement de sol sauf revêtement textile.</p>		<p>Quand ? <u>Fréquence :</u></p> <p>Quotidien ou à la demande.</p>
<p>Avec quoi ? <u>Matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Balai trapèze, - Gaze textile, ou jetable, - Seau, - Pulvérisateur, -Pelle. 	<p><u>Produit :</u></p> <p>- Eau.</p> 	
<p>Comment ? <u>Mode opératoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer le matériel, aérer la pièce. - Mouiller la gaze avec le pulvérisateur, -Positionner la gaze sur les points d'attache du balai trapèze, - Réaliser le balayage humide par demi-couloir, - Procéder au détournement de la pièce. - Ramasser les déchets avec la pelle et le mettre dans le seau. - Nettoyer et ranger le matériel. 		
<p><u>Règles de sécurité et d'hygiène :</u></p>   <ul style="list-style-type: none"> - Tenue professionnelle, se laver les mains. - Ne pas laisser le matériel dans le passage. -Les pieds se déplacent en pas chassés. - Garder le dos droit. - Baliser. 	<p><u>Contrôle :</u></p> <p>-Visuel.</p>  <p>- Absence de salissures adhérentes et non adhérentes.</p> 	

	CAP AGENT PROPRETE ET HYGIENE	Session 20...
	Techniques professionnelle Situation en centre de formation	Ets :
	Epreuve EP3 : Techniques professionnelles de bionettoyage	Nom/prénom du candidat
		Date de l'évaluation
		Coefficient : 5

Durée : 2 heures 20 minutes

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

Recueillir, sélectionner les informations - C111

Décoder des documents d'organisation, des documents techniques - C113

Analyser la commande, le cahier des charges - C 211

Repérer les circuits et/ou les circulations - C 213

Choisir la (les) tenue(s) adaptée(s) aux activités ou aux zones de travail - C 311

Planifier les opérations - C32

Mettre en œuvre des opérations d'entretien dans les établissements de santé, les établissements à contraintes de contaminations particulières, biologiques et chimiques - C44

Situation de travail :

Agent d'entretien, vous travaillez dans une entreprise de nettoyage.

On vous demande de réaliser les techniques professionnelles de bionettoyage d'une chambre, des sanitaires et une porte en milieu hospitalier et de compléter les fiches de protocole et de traçabilité.

Compétences évaluées tout ou partie C1, C4, C8, C9, C12 et les savoirs associés S1 Environnement professionnel, S2, technologies appliquées et S3 lutte contre les biocontaminations.

On vous donne :

- Annexe 1 : Protocole de bionettoyage en rapport avec le sujet.
- Annexe 2 Gamme opératoire.
- Annexe 3 : fiche de traçabilité.


On vous demande de:

- Compléter la gamme opératoire.
- Préparer le matériel et les produits.
- Approvisionner en consommables la zone de travail.
- Réaliser les opérations de maintenance préventive et si nécessaire corrective.
- Renseigner les documents de traçabilité.
- Compléter l'évaluation écrite (20 min).

Vous répondrez aux questions suivantes :

- Question 1 : ... points
- Question 2 : ... points

N°22: Protocole de bionettoyage d'une chambre en long séjour.

<p>Qui ? <u>Personne responsable :</u> Agent d'entretien qualifié AS1.</p>	<p>Où ? Tout revêtement de sol sauf revêtement textile.</p> 	<p>Quand ? <u>Fréquence :</u> Quotidien ou à la demande.</p>
<p>Avec quoi ? <u>Matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Balai trapèze à lamelle caoutchouc, - Gaze jetable pré-imprégnée, - Chariot de bionettoyage ; - balai de lavage velcro +bandeaux microfibre 		<p><u>Produit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - détergent désinfectant - détartrant désinfectant - détergent spécifique vitres.
<p>Comment ? <u>Mode opératoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer le matériel, aérer la pièce. - Nettoyer du plus propre vers le plus contaminé ou le plus sale - Nettoyer du haut en bas - Nettoyer du fond vers la sortie -Essuyage humide des surfaces hautes (lavette bleue et seau bleu) - Réaliser le balayage humide (cf protocole n°1) - Réaliser le lavage manuel du sol par pré-imprégnation (cf protocole de lavage par pré-imprégnation) - Nettoyer et ranger le matériel. 		
<p style="text-align: center;"><u>Règles de sécurité et d'hygiène :</u></p>   <ul style="list-style-type: none"> - Tenue professionnelle, se laver les mains entre chaque chambre. - Ne pas laisser le matériel dans le passage. - Laisser le chariot à la porte. -Les pieds se déplacent en pas chassés. - Garder le dos droit. 	<p style="text-align: center;"><u>Contrôle :</u></p>  <p>-Visuel.</p> <p>- Absence de salissures adhérentes et non adhérentes.</p>  <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle microbiologique. 	

Gamme opératoire à compléter :

Opérations	Matériels	Produits

Fiche de traçabilité :

Date	Protocole	Observation	Nom de l'agent	Signature

Centre de formation :

CAP APH Agent de Propreté et d'hygiène


DOSSIER INDIVIDUEL D'ÉVALUATION
PAR CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

Session 20....

Contenu du dossier :

- Les grilles d'évaluation pour les épreuves d'EP1, EP2 et EP3
- Les situations d'évaluation en centre de formation EP2 et EP3


Nom/Prénom du candidat :		Notes proposées au Jury
Epreuve EP1 Techniques professionnelles d'entretien courant Coef. 7 (+ 1 PSE)	⇒ en milieu professionnel	... /20
Epreuve EP2 Techniques professionnelles de remise en état Coef. 5	⇒ en centre de formation	... /20
Epreuve EP3 Techniques professionnelles de bionettoyage Coef. 5	⇒ en centre de formation	... /20

	GRILLE D'ÉVALUATION CAP Agent de propreté et d'hygiène	SESSION 20
	EP1 : Techniques professionnelles d'entretien courant - Evaluation en entreprise -	Etablissement : _____ Nom - Prénom du candidat : _____ Date : / /

CAPACITÉS	COMPÉTENCES	APPRECIATIONS				Barème
		TB	B	M	I	
C1 Sélectionner, décoder l'information à des fins professionnelles	C1.1 Sélectionner des informations utiles à son activité et identifier les personnes ressources <i>Choix pertinent des informations</i>					/2
C5 Mettre en œuvre des opérations manuelles d'entretien courant	C5.1 Réaliser un dépoussiérage manuel					/7
	C5.2 Réaliser un lavage manuel des sols					
	C5.3 Réaliser un lavage manuel de parois verticales et des surfaces vitrées					
	C5.4 Réaliser un lavage manuel des surfaces horizontales et des équipements <i>Choix correct des matériels et des produits</i> <i>Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et la mise en œuvre des éco-gestes</i> <i>Maitrise des techniques</i> <i>Respect du temps alloué</i> <i>Conformité du résultat au travail prescrit</i>					
C6 Mettre en œuvre des opérations mécanisées d'entretien courant	C6.1 Réaliser un dépoussiérage mécanique					/7
	C6.2 Réaliser une méthode spray					
	C6.3 Réaliser un nettoyage mécanisé <i>Choix correct des matériels et des produits</i> <i>Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et la mise en œuvre des éco-gestes</i> <i>Maitrise des techniques</i> <i>Respect du temps alloué</i> <i>Conformité du résultat au travail prescrit</i>					
C10 Mettre en œuvre des opérations de gestion des déchets	C 10.1 Trier et évacuer les déchets et les effluents issus de son activité C10.2 Collecter et entreposer les déchets issus de son activité et du lieu d'intervention <i>Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et la mise en œuvre des éco-gestes</i>					/1
C12 Communiquer avec des partenaires internes, les usagers, les clients	C12.1 Adopter une posture professionnelle <i>Posture professionnelle et aptitude à la communication</i>					/3

Nom, qualification et signature du professionnel	Nom et signature du professeur d'enseignement professionnel	Total sur ... /20
		TOTAL coefficienté sur / 140


Observations éventuelles : (justification obligatoire si note inférieure à 10)

	GRILLE D'ÉVALUATION CAP Agent de propreté et d'hygiène	SESSION 20
	EP2 : Techniques professionnelles de remise en état - Evaluation en centre de formation -	Etablissement : _____ Nom - Prénom du candidat : _____ Date : / /

CAPACITÉS	COMPÉTENCES	APPRECIATIONS				Barème
		TB	B	M	I	
C2 Réaliser un état des lieux et identifier les risques	C2.1 Réaliser un état des lieux <i>Précision de l'état des lieux et repérage des risques</i>					/5
	C2.2 Identifier les risques					
C3 Organiser son activité.	C3.1 Ordonner les opérations.					/15
	C3.2 Choisir les matériels, les accessoires, les consommables, et les produits parmi les ressources disponibles <i>Choix correct des matériels et des produits</i>					
C4 Installer et remettre en ordre le lieu d'intervention et le poste de travail	C4.1 Installer et remettre en ordre les lieux, aménager un espace en réponse à une demande <i>Installation rationnelle et remise en état du matériel et du poste de travail</i>					/5
C7 Mettre en œuvre des opérations de remise en état	C7.1 Réaliser un décapage, un lavage mécanisé de remise en état C7.2 Réaliser une protection de sol C7.3 Remettre en état un revêtement textile. Réaliser un détachage <i>Maîtrise des techniques</i> <i>Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et la mise en œuvre des écogestes,</i> <i>Respect du temps alloué</i>					/40
C11 Contrôler son travail	C11.1 Apprécier la qualité de son travail C11.2 Mettre en place des mesures correctives <i>Attitude permanente d'autocontrôle</i>					/15
Savoirs associés	S2 Technologies appliquées Notions de propreté et d'hygiène Salissures et dégradations Déchets Facteurs intervenant dans les opérations de nettoyage Documents professionnels support des activités Techniques professionnelles Matériel et produits Revêtements et matériaux Contrôle de qualité Activités professionnelles et développement durable					/20

Nom, qualification et signature du professionnel	Nom et signature du professeur d'enseignement professionnel	TOTAL /100 TOTAL reporté / 20

Observations éventuelles : (justification obligatoire si note inférieure à 10)

	GRILLE D'ÉVALUATION CAP Agent de propreté et d'hygiène	SESSION 20
	EP3 : Techniques professionnelles de bionettoyage - Evaluation en centre de formation -	Etablissement : _____ Nom - Prénom du candidat : _____ Date : / /

CAPACITÉS	COMPÉTENCES	APPRECIATIONS				Barème
		TB	B	M	I	
C1 Sélectionner, décoder l'information à des fins professionnelles	C1.2 Décoder des consignes orale et écrites, des documents d'organisation, des documents techniques <i>Compréhension des consignes</i>					/15
C4 Installer et remettre en ordre le lieu d'intervention et le poste de travail.	C4.2 Approvisionner en fournitures et consommables <i>Choix correct des matériels et des produits,</i> <i>Respect des circuits d'évacuation des déchets</i> <i>Maitrise de la gestuelle et des techniques</i>					/10
C8 Mettre en œuvre des opérations de bionettoyage	C8.1 Réaliser un bionettoyage manuel ou mécanisé <i>Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et la mise en œuvre des éco-gestes,</i> <i>Respect des protocoles et des procédures</i>					/30
C9 Réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective	C9.1 Entretien des équipements, les matériels et les accessoires C9.2 Assurer la maintenance de premier niveau des matériels et des accessoires <i>Exécution conforme des opérations de maintenance</i>					/10
C12 Communiquer avec les partenaires interne, les usagers, les clients	C12.2 Produire, transmettre et recevoir un message, des Informations <i>Attitude et un comportement adaptés,</i> <i>Exactitude des documents renseignés,</i>					/15
Savoirs associés	S1 Environnement professionnel Secteurs professionnels d'intervention La communication professionnelle Santé et sécurité au travail					/10
	S3 Lutte contre les biocontaminations Biocontaminations et conséquences Prévention des biocontaminations Traitement des biocontaminations					/10 soit / 20

Nom, qualification et signature du professionnel	Nom et signature du professeur d'enseignement professionnel	TOTAL / 100
		TOTAL reporté sur /20

Observations éventuelles : (justification obligatoire si note inférieure à 10)